

Groupes CO et ES

10. **Le Ministère devrait adopter, en ce qui concerne la mobilité interne des agents CO et ES, une politique simple et claire, respectant les principes de l'enrichissement des tâches, et élaborer un processus d'entrée latérale dans le groupe FS qui soit transparent pour ceux et celles qu'une telle possibilité intéresse.**

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES. Un nombre considérable d'employés CO et ES profitent déjà d'un programme de mutation interne. Compte tenu de la nature non permutante du contexte, ces mutations ne peuvent se faire que si toutes les parties en cause, c.-à-d. l'employé, le gestionnaire du poste d'attache et celui du poste d'arrivée, y consentent. Le recrutement latéral dans le groupe FS sera ouvert aux employés d'autres groupes qui répondent aux exigences énoncées. Ces exercices n'auront pas pour but d'avantager les membres d'un groupe particulier d'employés.

11. **Le Ministère doit formuler une politique claire et transparente en ce qui concerne les affectations à l'étranger à des postes du MAECI pour les agents n'appartenant pas au groupe FS, qu'ils soient employés par le Ministère ou par d'autres ministères, et mettre en œuvre cette politique de manière cohérente, ouverte et équitable.**

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES. Les règles actuelles sont claires et sont fondées sur des exigences opérationnelles formulées par le Chef de mission ou le gestionnaire de programme, en consultation avec la direction concernée de l'Administration centrale. Cependant, ces règles et ces pratiques seront reformulées afin qu'elles soient mieux comprises de tous les employés.

12. **Le Ministère devrait adopter, en ce qui concerne les détachements dans d'autres ministères et dans le secteur privé, et vice-versa, une politique claire qui donne des chances égales à tous les groupes d'agents.**

RÉPONSE DES SOUS-MINISTRES. Pour le Ministère, le problème des détachements n'est pas une question d'égalité des chances, mais d'exigences opérationnelles. Depuis toujours, les accords de détachement ont été conclus en réponse à des besoins précis. Les détachements offrent également des occasions valables de développement professionnel. Le MAECI a toujours compté un nombre important d'employés en détachement et cette situation ne changera pas. Ses partenaires naturels, tels qu'Industrie Canada, Agriculture Canada, le Ministère des Finances et les Centres de commerce international, seront toujours ses